PERSPECTIVES

| UNE PUBLICATION DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA DOCUMENTATION | JANVIER 2016 |

/2 **LES PRÉVISIONS** POUR L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE EN 2016

/4 **LES PRÉVISIONS** PAR SECTEUR

- / Le secteur du génie civil et de la voirie renouera avec la croissance en 2016
- / Une période difficile pour le secteur industriel
- / Un ralentissement pour le secteur institutionnel et commercial
- / L'activité du secteur résidentiel diminuera à nouveau

/8 **LES PRÉVISIONS** POUR LES RÉGIONS

/9 **LES PRÉVISIONS** POUR LES MÉTIERS ET OCCUPATIONS

/10 **LES PRINCIPAUX PROJETS**

/12 **PLACE AUX FEMMES**

Recul modéré de la construction en 2016

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

LES PRÉVISIONS POUR L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE EN 2016

Recul modéré **de la construction en 2016**

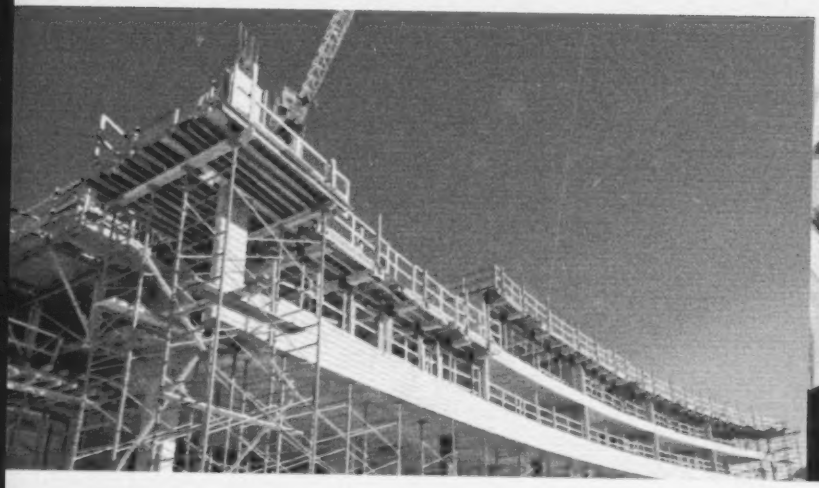

L'activité dans la construction assujettie à la Loi R-20 enregistre en 2015 une troisième année consécutive de recul. Le volume de travail atteint 141,0 millions d'heures travaillées, soit une baisse de 5,6 % comparativement à 2014. Le ralentissement en 2015 est en grande partie attribuable à la faible performance du secteur industriel (-28,9 %) et à la baisse du secteur du génie civil et de la voirie (-7,5 %). Seul le secteur institutionnel et commercial a connu une baisse plus faible que la moyenne de l'industrie (-0,6 %). Pour sa part, le secteur résidentiel a décru au même rythme que l'ensemble de la construction (-5,6 %).

En 2016, l'industrie fera de nouveau face à un ralentissement, de l'ordre de 0,9 %. Le ralentissement se fera sentir dans 8 des 10 régions et dans 3 des 4 secteurs. Le secteur du génie civil et de la voirie affiche une croissance de 16,0 %, essentiellement soutenu par les grands chantiers de l'échangeur Turcot et du pont Champlain, et

Baisse de 0,9 % dans l'activité économique de la construction assujettie à la Loi R-20 en 2016.

GRAPHIQUE 1: **ENSEMBLE DES SECTEURS**
Heures travaillées en millions

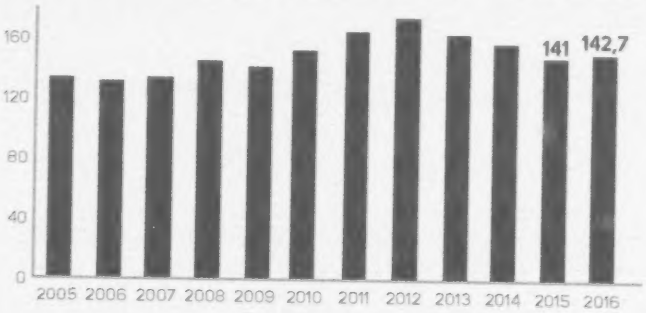

Source : CCQ

La hausse des heures travaillées en 2016 s'explique principalement par le fait que l'année compte une semaine de travail de plus en raison des particularités du calendrier de la construction défini par la Loi R-20.

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRÉVISIONS POUR L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE EN 2016

viendra masquer une réalité plus difficile dans les autres secteurs. En effet, les secteurs résidentiel (-3,2 %), industriel (-7,8 %) et institutionnel et commercial (-5,1 %), qui comptaient pour 81 % de l'activité en 2015, seront tous en décroissance. Il en va de même pour le secteur du génie civil et de la voirie, hors de la région du grand Montréal (-13,8 %).

Pourtant, malgré la baisse de 0,9 % dans l'activité économique du secteur, la CCQ s'attend à une hausse de 1,2 % des heures travaillées qui lui seront rapportées par les entreprises de la construction (voir le tableau 1). Cette contradiction s'explique essentiellement par le fait que l'année 2016 comptera une semaine de travail de plus que l'année 2015, en raison des particularités du calendrier de l'industrie de la construction, qui découle de la Loi R-20. La semaine supplémentaire vient ajouter 2,2 % de croissance des heures travaillées (voir le tableau 1). Cette portion de la croissance des heures n'équivaut pas à une croissance de l'activité dans l'industrie, mais bien à une anticipation des heures sur l'année suivante.

Toutes les régions connaîtront un ralentissement en 2016, à l'exception de deux, le grand Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une situation semblable à 2015, alors que seule une région a connu une croissance. Les régions les plus affectées par le ralentissement seront le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie et la Baie-James, qui seront marquées par la fin de chantiers majeurs.

La hausse de l'activité en 2016 dans le secteur du génie civil et de la voirie favorisera certains métiers et occupations, tels que les scaphandriers, les ferrailleurs, les mécaniciens de machines lourdes, les arpenteurs, les opérateurs d'équipement lourd et les opérateurs de pelles. À l'opposé, les métiers de monteur-mécanicien (vitrier), de carreleur, de mécanicien d'ascenseur et de couvreur, qui sont présents surtout dans le secteur institutionnel et commercial, subiront les plus fortes baisses d'heures travaillées.

Dans l'ensemble, près de 154 800 travailleurs de la construction assujettie à la Loi R-20 seront requis en 2016, soit environ 200 de plus qu'en 2015. Toutefois, en raison des besoins de relève, 9 400 nouveaux travailleurs devraient intégrer l'industrie de la construction en 2016.

Toutes les régions connaîtront un ralentissement en 2016, à l'exception de deux, le grand Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 1. **ENSEMBLE DES SECTEURS**
Heures travaillées en millions

Secteur	2014	2015 Estimation	2016** Prévision
Total	**149,4**	**141,0**	**142,7**
Variation*	**-3,7 %**	**-5,6 %**	**-0,9 %**
Génie civil et voirie	29,2	27,0	32,0
Variation*	-9,8 %	-7,5 %	16,0 %
Industriel	14,5	10,3	9,7
Variation*	-2,4 %	-28,9 %	-7,8 %
Institutionnel et commercial	77,8	77,4	75,0
Variation*	-1,3 %	-0,6 %	-5,1 %
Résidentiel	27,9	26,3	26,0
Variation*	-4,0 %	-5,6 %	-3,2 %
Jours ouvrables	232	232	237
Variation	0 %	0 %	2,2 %

* Le taux de variation tient compte du fait qu'en 2016, le calendrier de l'industrie de la construction comptera 237 jours ouvrables alors qu'il en compte habituellement 232.

** Réconciliation des taux de croissance en 2016

Croissance liée à l'activité économique	-0,9 %
Croissance liée au 5 jours ouvrables supplémentaires	2,2 %
Croissance observée dans les heures rapportées à la CCQ	1,2 %

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRÉVISIONS PAR SECTEUR

Le secteur du génie civil et de la voirie **renouera avec la croissance en 2016**

Le secteur du génie civil et de la voirie a trébuché en 2015, comme il l'avait également fait au cours des deux années précédentes. Cette fois, la déception est davantage ressentie, car une reprise de l'activité était attendue, compte tenu du démarrage des chantiers de l'échangeur Turcot (3,7 G$) et du nouveau pont Champlain (4,2 G$). Bien que ces derniers aient bel et bien été actifs en deuxième moitié d'année, ils ont généré moins d'heures travaillées que ce qui était anticipé. Dans l'ensemble, une baisse de 7,5 % relativement à 2014 aura conduit le volume de travail à 27,0 millions d'heures en 2015 (voir le graphique 2). Le boum d'activité lié à ces grands projets aura donc lieu en 2016, et sera le principal responsable de la hausse prévue de 16,0 % comparativement à 2015. Le secteur rapportera ainsi 32,0 millions d'heures travaillées en 2016.

La poussée d'activité liée à l'échangeur Turcot et au pont Champlain aura lieu en 2016.

Mis à part ces chantiers routiers et d'infrastructures majeurs, les projets ayant trait au transport d'électricité mettront également leur grain de sel, puisqu'un regain d'heures travaillées est attendu dans le domaine des postes et des lignes électriques, notamment avec le projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île (1,4 G$). Ce chantier devrait toucher les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie–Bois-Francs et du grand Montréal. De plus, les travaux pour maintenir à niveau l'équipement existant de lignes et de postes demeureront nombreux.

À l'inverse, parmi les segments qui continueront à baisser en 2016 figure celui de l'énergie éolienne, qui sera encore affecté par la fin de projets de grande envergure. De même, celui des centrales hydroélectriques subit le déclin graduel de l'activité au complexe La Romaine. En ce qui concerne les projets d'oléoducs ou de pipelines, aucun ne s'est confirmé pour 2016.

GRAPHIQUE 2. **GÉNIE CIVIL ET VOIRIE**
Heures travaillées en millions

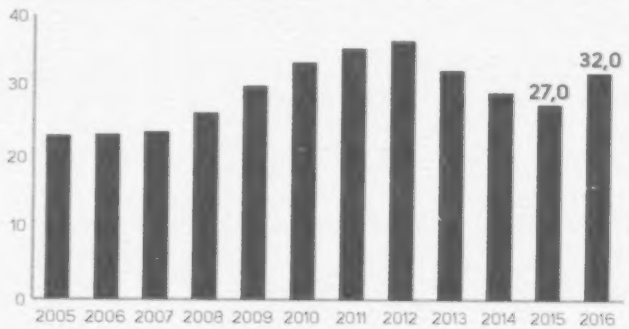

Source : CCQ

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRÉVISIONS PAR SECTEUR

Une période difficile pour le **secteur industriel**

L'année 2015 aura été décevante pour le secteur industriel, avec une perte d'environ le tiers des heures travaillées par rapport à 2014. Seulement 10,3 millions d'heures travaillées ont ainsi été enregistrées. Un résultat de ce niveau n'a été atteint qu'une fois depuis les 20 dernières années. L'année 2009, alors marquée par une économie chancelante, avait également cumulé un total de 10,3 millions d'heures. Elle avait par la suite été suivie par de fortes performances d'activité, avec un sommet en 2012 à 18 millions d'heures. Il n'est pas prévu que l'histoire se répète. À la morosité du secteur des ressources naturelles s'ajoute actuellement un nombre moins important de chantiers d'agrandissement, de modernisation ou de construction de nouvelles usines dans les autres secteurs de la fabrication. L'année 2016 diminuera encore un peu, avec 9,7 millions d'heures travaillées attendues.

GRAPHIQUE 3. **INDUSTRIEL**
Heures travaillées en millions

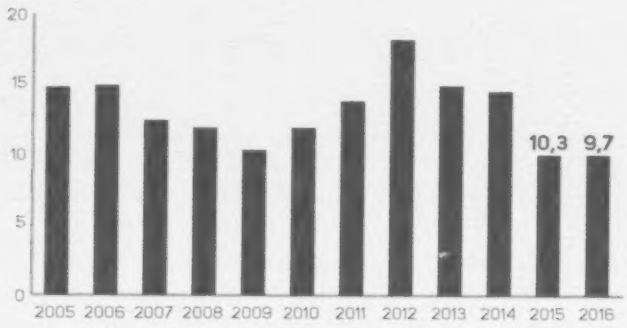

Source : CCQ

Le secteur se retrouve donc dans un creux sans beaucoup de possibilités d'en sortir dans le contexte économique actuel. Les projets importants qui étaient toujours sur la planche à dessin l'automne dernier sont abandonnés ou retardés les uns après les autres. Il reste quelques petits projets prévus pour cette année, mais aucun projet d'importance n'est assuré de démarrer en 2016.

Une période difficile pour le secteur, avec 9,7 millions d'heures travaillées attendues.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, on connaîtra cette année la fin du chantier de la cimenterie de Ciment McInnis, à Port-Daniel–Gascons.

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRÉVISIONS PAR SECTEUR

Un ralentissement pour le **secteur institutionnel et commercial**

Le secteur institutionnel et commercial aura déjoué les pronostics en 2015, avec une diminution d'à peine 1 % comparativement à 2014, portant le volume de travail à 77,4 millions d'heures. Pour l'année 2016, l'activité devrait glisser à 75,0 millions d'heures travaillées, une baisse un peu plus prononcée d'environ 5 %. Le secteur conservera néanmoins un niveau d'activité historiquement élevé (voir le graphique 4).

Malgré la baisse, un niveau d'activité historiquement élevé.

La construction institutionnelle compte sur de nouveaux chantiers dans le domaine de la santé, tels que l'Hôpital de Baie-Saint-Paul (270 M$) et le Centre intégré en cancérologie de Lévis (158 M$), alors qu'à Montréal se poursuit le chantier du CHU Sainte-Justine (940 M$). Par contre, le chantier du nouveau CHUM (3,6 G$) tire à sa fin. Dans le milieu de l'éducation, le démarrage du Complexe des sciences et de génie de l'Université de Montréal (350 M$) est prévu au printemps. Une diminution des investissements est néanmoins annoncée dans le Plan québécois des infrastructures, pour les domaines de la santé et de l'éducation, tandis que les investissements demeurent en croissance dans le domaine de la sécurité publique. Notamment, la construction des centres de détention se poursuivra à Sorel-Tracy (266 M$), à Amos (126 M$) et à Sept-Îles (91 M$).

Une légère baisse est également attendue du côté de la construction commerciale en 2016. Les travaux dans les commerces de détail et de services devraient reprendre un peu de vigueur, alors que les investissements dans les immeubles de bureaux s'amoindrissent. Le projet d'immeuble de bureaux Maison Manuvie (200 M$) a débuté en 2015, mais aucun autre projet de cette envergure n'est envisagé à court terme. Moins d'investissements sont également prévus du côté des établissements de loisirs, et le chantier de la Place Bell, à Laval (200 M$), demeure le plus important. Les services de transport public soutiendront cependant le secteur avec les projets aux aéroports de Montréal (290 M$) et de Québec (277 M$). Des centres d'entretien ferroviaire devraient en outre démarrer en 2016.

Finalement, la construction d'immeubles résidentiels en hauteur, qui fait aussi partie du secteur institutionnel et commercial, est restée importante en 2015. Les mises en chantier se sont accrues de près de 8 %, après avoir augmenté de 40 % en 2014. Le secteur bénéficiera donc encore, au cours des deux prochaines années, des heures travaillées que généreront plusieurs chantiers de grands immeubles d'appartements, qui s'étaleront jusqu'en 2017.

GRAPHIQUE 4 **INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL**
Heures travaillées en millions

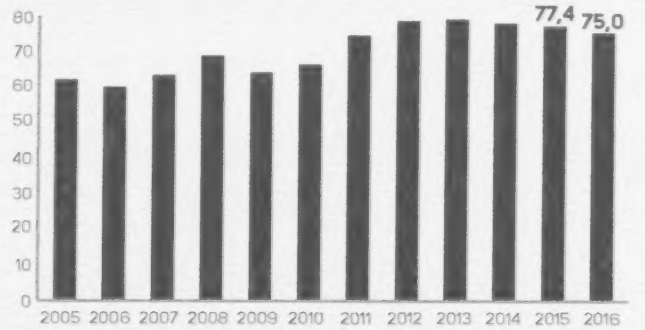

Source : CCQ

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRÉVISIONS PAR SECTEUR

L'activité du secteur résidentiel **diminuera à nouveau**

L'année 2015 aura été difficile pour le secteur résidentiel, avec un repli de 5,6 % de l'activité, une baisse plus prononcée que celle de 4,0 % enregistrée en 2014. Un total de 26,3 millions d'heures aura été travaillé en 2015.

Une légère baisse des heures travaillées est prévue en 2016.

Les mises en chantier de logements auront également connu une diminution de l'ordre de 2 %, selon les chiffres préliminaires de la SCHL. Le segment de la maison individuelle a poursuivi son repli. Il y a eu une hausse du côté des appartements, mais elle provient essentiellement de la construction d'immeubles d'appartements de plus de six étages, dont l'activité est déclarée dans le secteur institutionnel et commercial. Pour leur part, les immeubles d'appartements de plus petite taille ont enregistré des baisses qui auront permis d'absorber en partie le surplus de logements sur le marché.

Ce début de rééquilibrage permet d'anticiper un frein dans la baisse de ce marché en 2016, tout comme sur le marché de la maison individuelle, qui semble avoir atteint son plancher. En somme, un volume de travail à 26,0 millions d'heures est prévu dans le secteur résidentiel (voir le graphique 5), avec 36 000 mises en chantier de logements. Ce volume de travail représente une diminution de 3,2 % par rapport à 2015 après correction pour les jours ouvrables.

GRAPHIQUE 5. **RÉSIDENTIEL**
Heures travaillées en millions

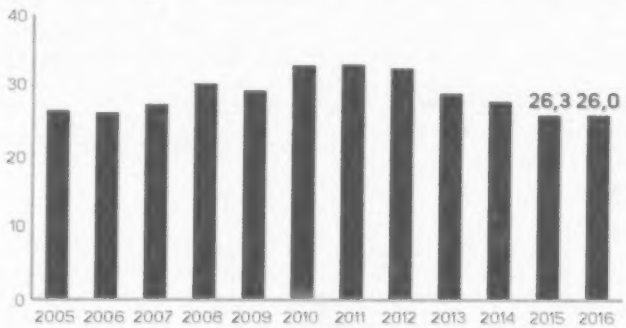

Source : CCQ

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRÉVISIONS POUR LES RÉGIONS

Croissance prévue dans **seulement deux régions**

Une seule région en 2015 a connu une croissance d'activité, et toutes les autres ont connu des baisses plus ou moins importantes (voir le tableau 2). Le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie a enregistré une hausse de 4 %, principalement expliquée par le chantier de la cimenterie McInnis, à Port-Daniel–Gascons. La Mauricie–Bois-Francs a connu un recul se limitant à 1 % et la région du grand Montréal a subi un recul de 2 %. Ailleurs, des replis plus importants ont été ressentis. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue, des diminutions de 25 % ont été enregistrées. Dans la première, tous les secteurs ont ralenti, alors que la deuxième a surtout perdu de l'activité dans le secteur industriel. À la Baie-James (-53 %), la baisse s'explique par la fin du chantier de la mine d'or Éléonore, qui a eu lieu en 2014.

En 2016, deux régions devraient renouer avec une hausse de leur volume de travail. La région du grand Montréal (+3 %) sera témoin de projets déterminants dans le secteur du génie civil et de la voirie, avec l'échangeur Turcot et le nouveau pont Champlain, dont les travaux prendront de l'ampleur en 2016. En Abitibi-Témiscamingue, la poursuite de la construction d'un centre de détention à Amos ainsi que la construction d'une voie de contournement à Rouyn-Noranda permettront une hausse de 5 % des heures travaillées.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'activité fléchira de 3 %. Le secteur du génie civil et de la voirie verra l'apparition du projet de parc éolien Val-Éo (75 M$), mais le secteur institutionnel et commercial pourrait encore ressentir la fin de la construction du centre de détention à Roberval, qui s'est terminé au début de 2015.

À Québec, le recul de 5 % des heures sera surtout attribuable au ralentissement du secteur du génie civil et de la voirie, de même qu'en Estrie (-6 %), en Outaouais (-14 %) et en Mauricie–Bois-Francs (-2 %).

Après avoir perdu 13 % en 2015, la Côte-Nord pourrait perdre encore 3 % en 2016. Les secteurs résidentiel et institutionnel et commercial seront en baisse.

Au Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, la perte de 21 % des heures travaillées découlera de la fin du chantier de la cimenterie et de deux projets de parcs éoliens. Finalement, la Baie-James, pourrait perdre 36 % en raison d'un recul dans le secteur du génie civil et de la voirie.

TABLEAU 2. **ACTIVITÉ RÉGIONALE**
Variation des heures

Région	2015 Estimation	2016* Prévision
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	4 %	- 21 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	- 25 %	- 3 %
Québec	- 7 %	- 5 %
Mauricie–Bois-Francs	- 1 %	- 2 %
Estrie	- 3 %	- 6 %
Grand Montréal	- 2 %	3 %
Outaouais	- 11 %	- 14 %
Abitibi-Témiscamingue	- 25 %	5 %
Baie-James	- 53 %	- 36 %
Côte-Nord	- 13 %	- 3 %
Ensemble du Québec	- 6 %	- 1 %

* Le taux de variation tient compte du fait qu'en 2016, la calendrier de l'industrie de la construction comptera 237 jours ouvrables alors qu'habituellement il en compte 232.

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRÉVISIONS POUR LES MÉTIERS ET OCCUPATIONS

2016 : reprise pour les métiers et occupations actifs **sur les chantiers du génie civil et de la voirie**

La plupart des métiers et occupations ont enregistré des baisses en 2015. En 2016, quelques-uns seront favorisés par la croissance dans le secteur du génie civil et de la voirie (voir le graphique 6). L'activité devrait augmenter notablement, de plus de 10 % comparativement à 2015, pour les scaphandriers, les mécaniciens de machines lourdes, les arpenteurs, les ferrailleurs, les opérateurs d'équipement lourd, les opérateurs de pelles et les boutefeux-foreurs. Par ailleurs, ceux ayant affiché les plus forts replis d'activité en 2015 devraient connaître une relance en 2016, soit les manœuvres (+6 %), les soudeurs (+5 %), les mécaniciens de chantier (+5 %), les grutiers (+2 %) et les monteurs de lignes (+2 %).

À l'opposé, les métiers qui seront les plus touchés par la baisse des heures travaillées dans le secteur institutionnel et commercial l'année prochaine sont les monteurs-mécaniciens (vitriers), les carreleurs, les couvreurs, les mécaniciens d'ascenseur, les calorifugeurs, les mécaniciens en protection-incendie, les frigoristes, les installateurs de systèmes de sécurité et les poseurs de systèmes intérieurs. Ces derniers devraient subir des diminutions de 5 % à 8 % en 2016, comparativement à 2015. De même, une baisse est prévue pour les chaudronniers (-7 %) et les soudeurs en tuyauterie (-7 %), surtout présents dans le secteur industriel.

GRAPHIQUE 6. **ACTIVITÉ DES MÉTIERS ET OCCUPATIONS**
Variation des heures

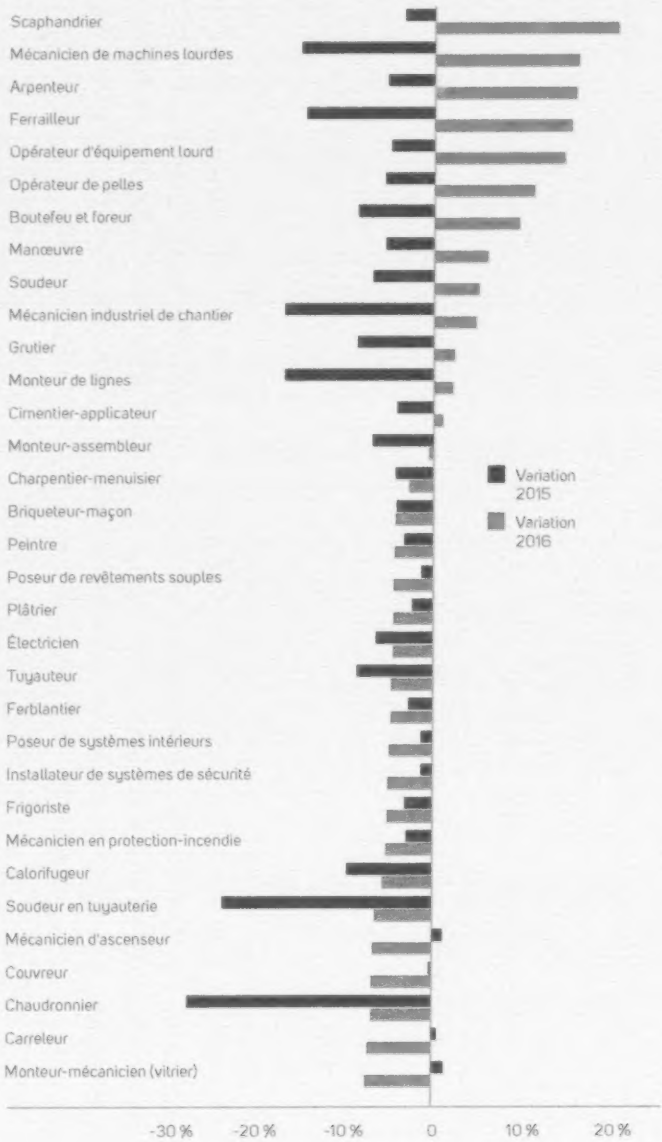

Source : CCQ

En 2016, quelques métiers et occupations seront favorisés par la croissance dans le secteur du génie civil et de la voirie

Dans l'ensemble, près de 154 800 travailleurs de la construction assujettie à la Loi R-20 devraient être actifs en 2016. En outre, comme chaque année, le recrutement sera requis dans les métiers en croissance de même que dans presque tous les autres métiers et occupations, en raison des besoins de relève. Ainsi, pour remplacer ceux qui quittent l'industrie de la construction, que ce soit en raison de départs à la retraite ou d'un changement de carrière, 9 400 nouveaux travailleurs devraient intégrer l'industrie de la construction, ce qui est supérieur au nombre de 7 700 nouveaux en 2015.

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRINCIPAUX PROJETS

PRINCIPAUX PROJETS DÉMARRÉS

Description du projet	Valeur (M$)	Échéancier
Secteur du génie civil et de la voirie		
Complexe hydroélectrique La Romaine (Côte-Nord)	6 500	2009-2020
Nouveau pont Champlain (Montréal)	4 200	2015-2019
Échangeur Turcot (Montréal)	3 670	2015-2020
Projet Chamouchouane–Bout-de-l'Île (Saguenay–Lac-Saint-Jean à Montréal)	1 400	2015-2018
Raccordement du complexe La Romaine au réseau de transport (Côte-Nord)	1 290	2011-2020
Autoroute 20 (Cacouna–Rimouski)	900	2008-...
Travaux préparatoires dans l'échangeur Turcot (Montréal)	500	2011-2017
Autoroute 35 (Saint-Jean-d'Iberville–Philippsburg)	460	2009-2017
Route 389 (Baie-Comeau–Fermont)	438	2015-2021
Autoroute 73 (Saint-Georges–Beauceville)	330	2010-2016
Route 117, voies de dépassement (Rouyn-Noranda)	150	2012-2017
Réaménagement de l'autoroute Bonaventure (Montréal)	142	2015-2017
Usine d'épuration (Gatineau)	115	2014-2019
Secteur industriel		
Construction d'une mine de diamants –projet Renard, Diamants Stornoway (monts Otish)	946	2014-2016
Construction d'une cimenterie, Ciment McInnis (Port-Daniel)	800	2014-2016
Construction d'une usine de plasma sanguin, Green Cross (Montréal)	275	2015-2019
Agrandissement d'usine de transformation de gaz naturel liquéfié, Gaz Métro (Montréal)	118	2015-2016
Construction d'un complexe de serres, Serres Toundra (Saint-Félicien)	100	2014-2019
Démolition d'une usine, Rio Tinto Alcan (Shawinigan)	70	2015-2016
Secteur institutionnel et commercial		
CHUM et CRCHUM (Montréal)	3 631	2011-2020
CHU Sainte-Justine (Montréal)	940	2006-2018
Développement commercial et résidentiel – District 55, Groupe Robin (Trois-Rivières)	800	2014-2024
Complexe de copropriétés YUL, Groupe Brivia et Groupe Tianco (Montréal)	300	2014-2018
Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau (Montréal)	290	2013-2016
Aéroport Jean-Lesage (Québec)	277	2012-2017
Hôpital, CSSS de Charlevoix (Baie-Saint-Paul)	270	2015-2019
Centre de détention, Société immobilière du Québec (Sorel-Tracy)	266	2013-2017
Immeuble de bureaux et de commerces gare-hôtel Viger, Groupe Jesta (Montréal)	250	2013-2019
Immeuble de copropriétés Tour des Canadiens, Cadillac Fairview (Montréal)	230	2013-2016
Immeuble commercial et résidentiel, Carbonleo (Montréal)	200	2015-2017
Immeuble de bureaux Maison Manuvie, Ivanhoé Cambridge (Montréal)	200	2015-2017
Immeuble mixte de bureaux et de commerces L'Avenue, Broccolini (Montréal)	200	2014-2017
Complexe sportif Place Bell, La Cité de la culture et du sport de Laval (Laval)	200	2014-2017
Immeubles de copropriétés Les condos O'Nessy, Devimco Immobilier (Montréal)	175	2015-2017
Développement commercial Carrefour Saint-Romuald (Lévis)	132	2014-2016
Centre de détention, Société immobilière du Québec (Amos)	126	2014-2016

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

LES PRINCIPAUX PROJETS

PRINCIPAUX PROJETS ANNONCÉS

Description du projet	Valeur (M$)	Échéancier
Secteur du génie civil et de la voirie		
Parc éolien Nicolas-Rioux (Bas-Saint-Laurent–Gaspésie)	300	2016-2017
Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie (Montréal)	142	2016-2017
Secteur industriel		
Construction de la mine de nickel Dumont, Royal Nickel (Launay)	3 100	2016- ...
Construction d'une usine de production d'urée, IFFCO Canada (Bécancour)	2 000	2016-...
Usine de liquéfaction de gaz naturel, Stolt LNGaz (Bécancour)	800	2016-...
Construction d'une usine de production de vaccins, Medicago (Québec)	245	2016-2019
Construction d'une usine et centre d'usinage en optique, Olympus NDT Canada (Québec)	35	2016-2017
Secteur institutionnel et commercial		
Immeuble mixte Le Phare, Groupe Dallaire (Québec)	600	2016-2026
Complexe des sciences et de génie, Université de Montréal (Montréal)	350	2016-2019
Centre d'entretien ferroviaire, Agence métropolitaine de transport (Montréal)	267	2016-2017
Centre régional intégré en cancérologie (Lévis)	158	2016-2019
Immeuble de copropriétés Tour des Canadiens 2, Cadillac Fairview (Montréal)	150	2016-2018
Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, Ivanhoé Cambridge (Montréal)	140	2016-2017
Développement commercial et résidentiel, Développement Immobilier GCS (Québec)	125	2016-2018
Complexe Crémazie, Société de transport de Montréal (Montréal)	125	2016-2019
Immeuble de bureaux Îlot Balmoral, Société d'habitation et de développement (Montréal)	110	2016-2017

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation

PLACE AUX FEMMES

Augmenter la présence des femmes **dans la construction**

Actuellement, les femmes représentent 1,4 % de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction, une cible globale a été fixée, soit d'atteindre d'ici 2018 une proportion d'au moins 3 % de femmes dans l'industrie. Des cibles particulières ont également été définies pour chacun des 25 métiers et chacune des 6 occupations spécialisées de l'industrie de la construction. Afin d'atteindre ces cibles, il faudra plus que doubler le nombre actuel de femmes qui entrent dans l'industrie pour le porter à 10 % des entrées totales. Ainsi parmi les 9 400 nouveaux travailleurs qui devraient intégrer l'industrie de la construction, il faudrait accueillir au moins 900 femmes.

Le présent document est produit aux fins d'information par :
La Direction de la recherche et de la documentation
Commission de la construction du Québec
Case postale 2030, succursale Youville
Montréal (Québec) H2P 0B1

Bien que le masculin soit utilisé dans les textes de Perspectives 2016, les mots relatifs aux personnes désignent aussi bien les hommes que les femmes.

Ce document est disponible en média adapté sur demande.

English copy available on request.

Conception graphique de la grille et mise en pages :
Zoom In Design
Révision : Féminin pluriel

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-74734-5

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

© CCQ, Direction de la recherche et de la documentation